

TRANSFORMATION SOCIÉTÉ

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du .../.../..., il résulte que la collectivité des associés de

Forme :

Dénomination :

Capital :

siège social :

RCS NIMES

a décidé à compter du .../.../... la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Administration :

Ancienne mention : Gérance (Nom Prénom et adresse)

Nouvelle mention : Président (Nom Prénom et adresse)

Admission aux Assemblées et exercice du droit de vote :

Agrément :

Mention au Registre du Commerce et des Sociétés de NIMES